

ENGAGEMENT DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Décret 2019-1491 du 27/12/2019 : solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles

L'entreprise	
Raison sociale :
Contact :
et fonction :
Adresse :
:
:
SIRET :

L'établissement bénéficiaire	
<h2 style="margin: 0;">Lycée François Arago</h2> <p style="margin: 0; font-size: small;">Lycée des métiers de l'efficacité énergétique, du bâtiment et des travaux publics</p>	
<p>1 rue François ARAGO 51095 REIMS CEDEX</p>	
✉ :	ce.0511565z@ac-reims.fr
:	03 26 06 40 25
SIRET : 195 115 654 00012	
UAI : 0511565Z	

Masse salariale 2021 : €
 × 0,68% = €
 Solde EPLE de 13% : €

Le versement se fera par :

- Chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée François ARAGO
- Virement bancaire : TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	51000	00001003033	35	TPCHALONSENCHAMPAGNE
Identifiant international de compte bancaire - IBAN				
IBAN (International Bank Account Number)				
				BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1510	0000	0010 0303 335 TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

LYCEE FRANCOIS ARAGO

AGENT COMPTABLE

Indiquez votre raison sociale et le SIRET dans le libellé du versement pour identification et dans l'objectif de vous fournir le reçu

Fait à, le .../.../.....

Signature et cachet de l'entreprise